

Nous améliorons votre quotidien

RUE DES ÉCREVÉES
Janvier 2018

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa programmation pluriannuelle des travaux de rénovation des voiries, la communauté urbaine du Grand Reims va engager des travaux de voirie pour requalifier la **rue des Écrevées**, à l'issue des travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eaux potable et d'électricité.

En ce sens, les travaux de voirie **débuteront le 29 janvier** pour une durée estimée à **9 semaines**.

Ces travaux permettront de classer cette rue en zone de rencontre, limitée à 20 km/h, avec un double sens cyclable. Le stationnement sera interdit sauf pour deux arrêts minutes, limités à 15 minutes.

Le revêtement de la chaussée sera en pavés granit, identique à la rue de Mars et des potelets seront installés côté pair et impair pour interdire le stationnement.

Circulation générale

Durant cette période des restrictions de circulation seront mises en place à savoir :

- la circulation sera interdite, sauf aux riverains pour la desserte des garages
- le stationnement sera interdit sur toute la longueur de la rue, côté pair et impair

Collecte des déchets

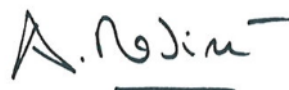
Des enclos constitués par des barrières métalliques avec une signalétique adaptée seront installés aux intersections des rues Général Sarrail et Henri IV.

Afin de respecter la propreté de la rue, nous vous remercions de respecter les jours et horaires habituels de sortie des déchets, soit :

- le tri sélectif (bacs et sacs jaunes, cartons pliés), uniquement le jeudi soir, à partir de 19 h
- les déchets résiduels, tous les soirs 7/7 jours, à partir de 19 h

Le coût des travaux de voirie est estimé à **200 000 € TTC**.

Nous vous remercions de votre compréhension face à la gêne occasionnée par ces travaux permettant d'améliorer votre cadre de vie. Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les meilleures.



Arnaud ROBINET
Maire de Reims
Vice-président du Grand Reims
délégué aux voiries rémoises



Laure MILLER
Adjointe au maire de Reims déléguée
aux espaces publics

TRAVAUX

